



Amélioration du cadre de vie et développement économique durable

Les berges de Seine rendues aux Argenteuillais

Octobre 2009

Chères Argenteuillaises,
chers Argenteuillais,

Aujourd'hui, notre ville est séparée du fleuve par une voie rapide, la RD 311. **Avec l'opération d'aménagement des berges** - qui inclut la transformation de la route et son passage partiel en souterrain - **nous allons renouer avec le voisinage emblématique de la Seine et y inscrire notre avenir.** Dès son arrivée aux responsabilités, l'équipe municipale a placé au premier rang de ses priorités la définition et le lancement de ce projet inédit jusqu'à aujourd'hui. **Nous y avons travaillé, nous y avons cru et nous avons avancé.**

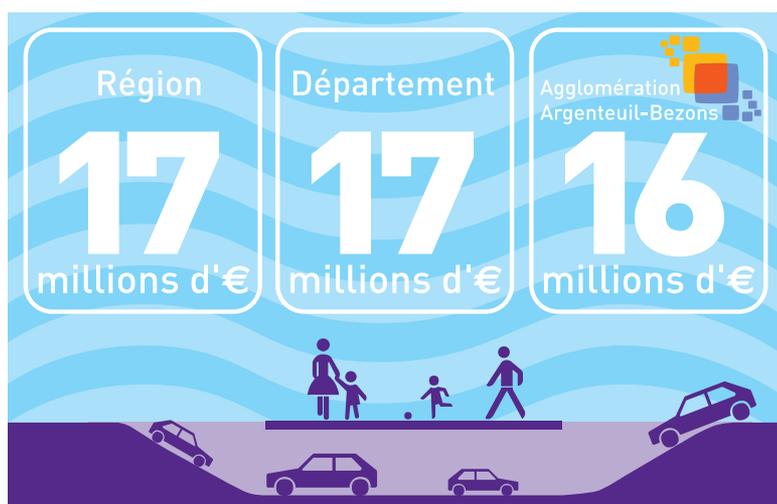
Je veux, maintenant, faire le point avec vous sur ce dossier majeur pour Argenteuil.

Où en sommes-nous ?

Après de longues discussions avec nos partenaires et des évaluations techniques et financières approfondies, **nous avons convaincu le Département et la Région d'inscrire le projet d'aménagement des berges de Seine dans le Contrat Région - Département 2009 - 2013.**

Ce projet d'un montant global de 150 millions d'€ prévoit :

- l'aménagement paysager des berges ;
- la requalification de la voie rapide RD311 en boulevard urbain, son enfouissement et son recouvrement partiels ;
- la mise en place d'un moyen de transport en commun rapide, en site propre, entre le nouveau terminal de la ligne T2 du tramway à Bezons et le pont d'Argenteuil, jusqu'à la gare d'Argenteuil ;
- le réaménagement de la «tête de pont» de Bezons, autour de l'arrivée de la ligne de Tramway venant de La Défense ;
- la création d'une base de loisirs.



▲ 50 millions d'€ ont déjà été votés par la Région, le Département et, prévus par l'Agglomération pour l'enfouissement de la voie rapide à Argenteuil et l'aménagement de la «tête de pont» à l'arrivée du tramway à Bezons.

Le 19 février 2009, le Conseil régional a adopté le Contrat Région - Département. Le Conseil général a fait de même le 20 mars 2009.

Le 28 mai 2009, les élus de l'Agglomération Argenteuil - Bezons ont adopté, à l'unanimité,



une convention de partenariat avec le Conseil général pour la coordination et le financement des études nécessaires au projet.

Le 8 juin 2009, le Conseil général du Val-d'Oise a ratifié, également à l'unanimité, ce partenariat.

Le 30 septembre, le Conseil communautaire lance les procédures légales permettant de concevoir un projet d'ensemble, dont nos partenaires nous ont confié le pilotage. Commencera alors l'important travail des urbanistes et des architectes à l'issue duquel vous serez invités à débattre et amenés à vous prononcer. **La concertation, sur ce projet majeur pour notre ville sera un moment important à mes yeux car je suis persuadé que l'on n'aménage pas une ville en cachette de ses habitants.**

Améliorer et qualifier le cadre de votre vie

Avec la butte d'Orgemont à l'Est, la Plaine au Nord, que nous venons de classer et qui est maintenant protégée au titre des Espaces naturels sensibles, et au Sud les Berges, **notre ville dispose d'un patrimoine naturel excep-**

tionnel qui fait d'Argenteuil une grande ville singulière en Ile-de-France, conjuguant caractère urbain et dimension environnementale. Cela nous oblige, et nous conduit à agir pour valoriser et protéger ces espaces.

Les Berges de Seine sont au coeur de notre identité. C'est là que notre ville est née il y a tant de siècles. C'est autour de ces berges qu'elle s'est développée au fil de l'histoire. Ce sont elles qui ont inspiré des peintres impressionnistes et rendu notre ville célèbre dans le monde. En supprimant la coupure avec la ville, en se réappropriant les espaces naturels pour des activités ludiques, culturelles ou de détente, en privilégiant les voies de circulations douces - piétons et vélos - **nous allons renouer le lien physique d'Argenteuil avec la Seine.** Cette réhabilitation des berges marquera la vie et l'identité d'Argenteuil et rendra, j'en suis convaincu, chaque Argenteuillais fier de vivre, demain, dans une ville plus belle, plus ouverte et plus humaine.

Développer l'économie pour l'emploi des Argenteuillais

Des années d'immobilisme en matière de développement et d'aménagement ont fait de notre ville un territoire ignoré par les investisseurs et les décideurs économiques.

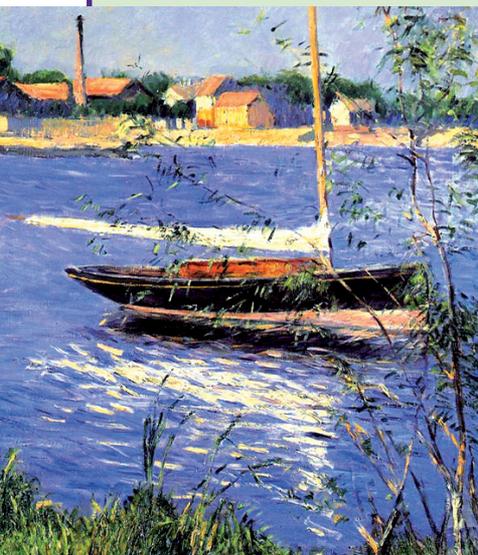
L'aménagement des Berges de Seine est donc un atout décisif pour notre territoire qui pourra proposer une localisation remarquable aux entreprises du secteur tertiaire et à haute valeur ajoutée. L'ensemble du bassin sera entraîné dans une dynamique de valorisation et de développement. La réussite de l'immeuble "River Ouest", à Bezons, soutenu par l'agglomération Argenteuil - Bezons que je préside, nous montre la voie.

Ensemble, nous allons développer notre territoire et embellir son visage. Pour vous, pour tous.

Maire d'Argenteuil,
Président de la communauté d'agglomération d'Argenteuil-Bezons



Argenteuil, une ville au bord du 2^e fleuve en France



Avec ses 776 kilomètres de long, c'est le 2^e fleuve en France, après la Loire. Elle arrose, comme on dit, Troyes, Paris et Rouen, traverse 4 régions et 14 départements. Sa source est à 446 mètres d'altitude, à Source-Seine, sur le plateau de Langres dans le département de la Côte-d'Or. La Seine se jette dans la Manche, tout près du Havre. Plus d'un quart de la population française vit dans son « bassin versant », la zone géographique regroupant le fleuve et tous ses affluents.

Les berges de la Seine s'étendent, à Argenteuil, sur 7,5 kilomètres. Ce sont ces kilomètres qui ont inspiré les impressionnistes, que nous voulons embellir et rendre à tous les Argenteuillais (ci-dessus, le « Bateau à l'ancre sur la Seine à Argenteuil » de Gustave Caillebotte).